

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 50
Membres absents : 28
Procurations : 14

Séance du 14 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 14 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 08/06/2023
Date de transmission : 20/06/2023
Date de mise en ligne : 21/06/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GIEGELMANN Hubert, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme MUTH Sandra (procuration à M. ZELLER Thomas), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à M. KASTLER André), Mme SFEIR Lola (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

21^{ème} QUESTION

Label Territoire Engagé Transition Écologique : nouvelle gouvernance et actualisation de la charte d'engagements sur le mandat (DELIBERATION n°2023-103)

Dans le cadre du label Territoire Engagé Transition Écologique, Saint-Louis Agglomération a décidé en novembre 2021 de signer un Contrat d'Objectif Territorial avec l'agence de la transition écologique (ADEME) pour la période 2022-2025.

Ce contrat permet à Saint-Louis Agglomération d'être soutenue financièrement et techniquement dans sa démarche de transition écologique. Il concerne également les actions de développement d'une économie circulaire sur le territoire.

C'est pourquoi, la charte d'engagements sur le mandat, adoptée en juin 2021, doit être actualisée afin d'intégrer notamment les actions qui concernent le référentiel Économie Circulaire. La proposition de charte actualisée intégrant un axe supplémentaire dédié aux actions favorisant une économie circulaire est jointe en annexe de la présente délibération.

Concernant le suivi du label, il est proposé au Conseil de Communauté la nouvelle gouvernance suivante :

- Le Vice-Président en charge de la valorisation des déchets ménagers sera en charge de la politique économie circulaire ;
- Le directeur du service Déchets Ménagers sera le chef de projet Économie Circulaire ;
- L'équipe technique identifiée pour mettre en œuvre le plan d'actions économie circulaire sera constituée du chef de projet économie circulaire, de la cheffe de projet climat-air-énergie, de la chargée de projets climat-air-énergie, de la chargée de projets mobilité durable, de la chargée d'animation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers, du responsable du service commande publique et de la direction générale ;
- Le comité de pilotage actuel du Label sera élargi aux personnes citées ci-dessus ainsi qu'à deux représentants de la commission déchets ménagers et à la conseillère Économie Circulaire qui accompagne Saint-Louis Agglomération ;
- Le comité technique interne réunira la direction générale et les agents pilotes d'actions au moins une fois par an et un suivi régulier sera fait en réunion mensuelle des chefs de service.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la charte actualisée d'engagements sur le mandat, telle que ci-annexée ;
- d'approuver la nouvelle gouvernance de suivi du label proposée ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 16 juin 2023

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

